

JUILLET 2021

LESECHOS

BULLETIN MUNICIPAL D'ESCHENTZWILLER

COMMUNE

ASSOCIATIONS

DIVERS



Fernand METZGER

HORAIRES D'ÉTÉ

Du lundi 12 juillet au vendredi 20 août inclus, la mairie sera ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h, et le jeudi de 15h à 19h.

INFO MINIBUS

Les personnes de la Commune qui souhaitent bénéficier à titre gracieux du service de transport en minibus pour faire leurs courses à Habsheim le vendredi après-midi, peuvent contacter le secrétariat de la Mairie.

BALAYAGE DES RUES

Juillet
Jeudi 22 juillet Semaine 29

Septembre
Jeudi 16 septembre Semaine 37

Octobre
Jeudi 14 octobre Semaine 41

Novembre
Jeudi 18 novembre Semaine 46



Évitez de garer votre véhicule sur la chaussée avant le passage de la balayeuse.

DECHETTERIE VERTE

En collaboration avec le SIVOM, la commune de Dietwiller a cherché une solution provisoire pour la collecte des déchets verts des particuliers des communes de Dietwiller, de Zimmersheim et d'Eschentzwiller.

Depuis le 17 avril 2021, vous pouvez déposer vos déchets verts :
ZA Dietwiller-Schlierbach, rue de la Hardt 68440 Dietwiller

Lundi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 11h45 et de
14h à 17h

Hauteur maximale autorisée :
1m90



SOMMAIRE

COMMUNE

ASSOCIATIONS

DIVERS

Journal du village d'Eschentzwiller
Tiré à 800 exemplaires
Directeur de la publication : Gilbert Iffrig, Maire
Responsable de la rédaction : Patricia Rolland, Adjointe
Réalisation, rédaction et diffusion : Mairie d'Eschentzwiller
Dépôt légal : Juillet 2021
Impression : Alsagraphic-Rixheim

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 MARS 2021

Affaires financières

-Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020 service « Commune »

Résultats issus du compte administratif de l'année 2020 :

> Section d'investissement

Mandats émis 247.913,77€ Titres émis 679.688,73€
Solde comptable d'exécution : +431.774,96 €

> Section de fonctionnement

Mandats émis 761.945,58€ Titres émis 998.139,44€
Solde comptable d'exécution : +236.193,86 €

- Constatation du résultat cumulé réel de l'année 2020 :

> Section d'investissement

Excédent 2019 135.055,17 €

Recettes 2020 679.688,73 €

Dépenses 2020 247.913,77 €

Excédent 2021 431.774,96 €

> Section de fonctionnement

Excédent 2019 346.865,43 €

(affecté à l'investissement)

Recettes 2020 998.139,44 €

Dépenses 2020 761.945,58 €

Excédent 2021 236.193,86 €

-Fixation des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2021

La commune ne percevra plus de taxe d'habitation à partir de 2021 hormis celle des résidences secondaires. Elle ne percevra plus que le produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB).

Le taux de TFPB du département, qui est de 13,17 %, devra être ajouté à celui de la commune. Un coefficient multiplicateur permettra à la commune de percevoir à minima la taxe perçue en 2020.

Ce dernier a été établi à 1,360021 pour 2021 selon l'état 1259 COM réceptionné en mairie.

Monsieur le Maire rappelle que pour les redevables la fusion des parts communale et départementale de taxe foncière bâtie (qui ne correspondront plus qu'à une seule colonne sur leur avis d'imposition) est neutre car les paramètres d'imposition applicables seront recalculés.

Nature de la taxe	Taux de l'année 2020	Taux de l'année 2021
Foncier bâti	15,06	15,06 + 13,17 = 28,23
Foncier n/bâti	90,62	90,62

-Approbation du budget primitif de l'année 2021 du service « Commune »

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	976.727,72	976.727,72
Investissement	663.943,29	822.143,29
Report de crédit 2020	166.200,00	8.000,00
TOTAUX	1.806.871,01	1.806.871,01



-Rénovation de l'habitation 2 Grand'rue: Choix des entreprises retenues

Ce bien est composé d'un hangar et d'une maison d'habitation.

Afin de pouvoir procéder à la mise en location de la maison d'habitation, des travaux de rénovation ont été envisagés.

L'estimatif global des travaux ne dépassant pas le seuil des 70000 € HT et selon le décret du 22 juillet 2020, la consultation est dispensée de toute procédure.

Affaires patrimoniales

Par courrier du 04 février 2021, Monsieur René PLICHON a souhaité être rayé de la liste des permissionnaires de la chasse d'Eschentzwiller.

Monsieur Paul DIEBOLT, locataire de la chasse, a donc déposé en mairie en date du 17 février 2021 une nouvelle demande de permissionnaire pour Monsieur Guy TEYSSIER (en remplacement de M. René PLICHON).

SEANCE DU 30 AVRIL 2021

Affaires financières

-Demande de subvention exceptionnelle de l'île aux copains de Habsheim.

Cette association qui œuvre à Eschentzwiller envisage un projet écocitoyen pour une mobilité des jeunes sur le territoire. Ce projet pourrait aboutir par l'acquisition d'une quinzaine de VTT qui seraient mis à la disposition des jeunes qui s'inscrivent sur l'accueil lors des vacances scolaires afin de rallier Eschentzwiller à Dietwiller via la nouvelle piste cyclable. Les VTT seraient financés à la fois par la demande de subvention auprès de la CAF mais également par les communes à hauteur de 500 € chacune.

Le Conseil municipal accepte le versement d'une subvention d'un montant de 500 €.

-Une consultation a été réalisée en vue du choix de l'entreprise qui interviendra dans le cadre de l'opération suivante : réfection des enrobés de la cour de l'école primaire.

Le Conseil municipal a retenu la société l'entreprise PONTIGGIA de Wittenheim pour un montant de 19.383,00 €HT soit 23.259,60 € TTC

-Mise en enrobé des allées du cimetière: choix de l'entreprise retenue

Les offres déposées étant insuffisantes, Monsieur le Maire décide de retirer ce point de l'ordre du jour et de le représenter à une prochaine séance du conseil municipal.

Affaires intercommunales

-Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) définit les règles à l'égard de la publicité, des enseignes et pré enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Ces règles, nécessairement plus restrictives que le règlement national édicté par le Code de l'Environnement, peuvent être générales ou applicables à des zones spécifiques.

Il a défini 6 objectifs auxquels devra répondre la nouvelle réglementation :

*Améliorer la qualité du paysage urbain, résidentiel et d'activités, afin de renforcer l'attractivité résidentielle et économique de l'agglomération mulhousienne,

*Intégrer les enjeux du développement durable

*Préserver la trame verte et bleue

*Protéger les secteurs patrimoniaux

*Renforcer l'attractivité des pôles commerciaux

*Harmoniser la réglementation, notamment sur les axes structurants de l'agglomération

-Le conseil approuve le rapport annuel d'activités 2020 du syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux.

Affaires de personnel

-A compter du 1^{er} janvier 2022, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

- Le conseil approuve l'engagement de deux jeunes au sein des services municipaux pendant la période estivale.

SEANCE DU 27 MAI 2021

Administration générale

Monsieur le Maire expose que le Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) pour la période 2022-2027 est actuellement en cours de consultation. Ce document est élaboré à l'échelle du bassin versant Rhin Meuse par le préfet coordonnateur de bassin. Il définit des orientations dont l'objectif principal est de réduire la vulnérabilité du territoire face aux inondations.

Ce document est opposable aux documents d'urbanismes.

Il est expliqué que :

- « *le choix a été fait, dans ce présent PGRI, de décliner les principes fondamentaux de la prévention des inondations contenus dans le décret PPRI à l'ensemble du territoire du bassin Rhin-Meuse, y compris les territoires exposés aux inondations non couverts par un PPRI ou couverts par un PPRI dont l'élaboration ou la révision a été prescrite avant le 7 juillet 2019* »

- ce décret impose sans concertation ni études détaillées un **classement des zones arrières digues totalement irréaliste**

LE CONSEIL MUNICIPAL EMET EN CONSÉQUENCE UN AVIS NÉGATIF au projet de PGRI du bassin Rhin Meuse 2022/2027

Affaires financières

-Mise en enrobé des allées du cimetière: choix de l'entreprise retenue

Le Conseil municipal retient la société STN BTP de Sausheim pour une somme de 40 818.48 TTC.

-Achat et installation de 2 nouvelles balançoires près de la nouvelle aire de jeux d'Eschentzwiller.

Les balançoires disposeront d'un cadre métallique, l'une d'entre elle sera composée d'une balançoire nid d'oiseau et l'autre de 2 assises dont une pour bébé.

Le Conseil municipal choisit la société EPSL de Lingolsheim pour une somme de 11 558,02 TTC

Affaires intercommunales

Le conseil approuve le rapport annuel d'activités 2020 du syndicat intercommunal d'Habsheim et environs.

BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque Municipale fonctionne depuis 14 ans et certaines personnes que j'ai pu rencontrer dans le village, me disent qu'elles ne savent pas que cette bibliothèque existe ou ne savent pas où elle se trouve.

Je vous donne quelques renseignements qui vous permettront de faire connaissance.

La Bibliothèque est installée au premier étage du Dorfhuss dans la salle qui se trouve à côté de celle des ARIAS.

Vous trouverez près de 4000 ouvrages, de nombreux romans, policiers, historiques, du terroir, alsatiques, de la littérature enfantine, des albums jeunesse, des bandes dessinées ...

Un grand choix d'auteurs français et étrangers.

Au cours de ces nombreuses années, nous avons reçu plusieurs auteurs :
 Elise FISCHER le 30 avril 2011 Marie KUHLMANN le 11 mai 2013
 Martial DEBRIFFE le 26 mai 2015 Michel HUTT le 19 octobre 2019
 Jean RENE auteur-compositeur de chansons pour enfants a présenté un petit récital le 23 mai 2012.

Nous avons fêté les 10 ans de la bibliothèque le samedi 30 SEPTEMBRE 2017.
 Sept écrivains alsaciens : Michel HUTT, Antoine HEPP, Pierre KRETZ, Marie Christine TARTAGLIA, Bernard FISCHBACH, Yves BISCH, André CABARET se sont joints à nous pour présenter leurs ouvrages et s'entretenir avec les lecteurs.

La conteuse Marie-Hélène SANTINELLI a animé deux séances de contes :
 Pour les enfants de 4 ans et plus : « Pas si bête »
 Pour les enfants de 8 ans et plus : « Histoire à rire et à frémir ».
 Cette journée a été très appréciée autant par les auteurs présents que par les lecteurs et autres visiteurs.

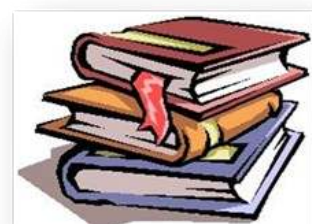
Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à : Anne-Marie REICHERT amreichert@orange.fr
 03 89 44 48 30 ou 06 35 58 25 79

Nous vous rappelons que pendant les mois de juillet et août, la Bibliothèque sera ouverte toutes les deux semaines comme chaque année en période de vacances d'été.

2021	Samedi de 14H à 16H	Vendredi de 16H à 18H
JUILLET	10/07/2021	23/07/2021
AOUT	07/08/2021	20/08/2021
SEPTEMBRE	04/09/2021 18/09/2021	10/09/2021 24/09/2021

Nous vous proposons les nouveautés suivantes :

David FOENKINOS : La Famille Martin
 Britt BENETT : L'Autre moitié
 Philippe LABRO : J'irai nager dans plus de rivières
 Cyril MASSAROTTO : Les dédicaces
 Jacques SAUSSET : Cinq doigts sous la neige
 Marie TOUFFET : 3 semaines pour diminuer mes déchets
 Alexandre GALLIEN : Les cicatrices dans la nuit



ECOLES

Désir poétique dans le village

En avril, vous avez sans doute croisé sur votre chemin de promenade, un ou plusieurs poèmes affichés dans le village. Peut-être devant les écoles, au parc de jeux ou sur une palissade ?



Il s'agissait d'un projet de la classe de CM1/CM2, réalisé dans le cadre de la manifestation nationale du Printemps des poètes. Pour célébrer publiquement cet événement, les élèves de CM1/CM2 ont lu, choisi, copié à la main, mis en valeur des poèmes d'auteurs contemporains qu'ils ont accrochés en divers endroits du village.

Ce travail leur a permis d'apprendre, de découvrir, de s'entraîner et de partager tout cela avec des passants qui sont devenus, le temps d'une balade, des lecteurs de poésie !

L'accrochage a heureusement pu se faire juste avant la semaine de confinement et les vacances, alors tout le monde a profité de la règle des 10 km pour faire le parcours poétique. Vive la poésie !

Voici une nouvelle, rédigée par des élèves, extraite du second numéro de Crayon Taillé, le journal scolaire de la classe des CM1/CM2, paru en mai 2021 :

Les cartes postales

Nous avons participé à un concours de cartes postales organisé par l'association d'illustrateurs « Central Vapeur », Cercle Magazine et la DAAC. Le thème était « fantômes ». Pour commencer, nous avons réalisé sur une grande feuille des croquis. Ensuite, la maîtresse nous a distribué une carte de format 10x15 cm et nous avons choisi un croquis que nous avons fait sur la grande feuille. Nous l'avons reproduit au propre. La maîtresse a été informée par les organisateurs qu'il y avait un gagnant soit CM1 soit CM2 dans notre classe. Nous avons attendu les résultats avec impatience ! Justine a gagné le 1er prix de la catégorie CM2 ! Bravo à elle !
Capucine, Chloé et Luna



Cycle de Handball

Les classes de GS/CP de Mme Dupont et de CP/CE1/CE2 de Mme Rolland ont bénéficié d'un cycle d'initiation au handball de 6 séances qui a débuté à la mi-mai.

C'est l'ASPTT de Mulhouse/Rixheim qui est intervenue le mardi après-midi, dans la cour de récréation, pour dispenser cette initiation. L'ASPTT a également fourni tout le matériel nécessaire aux séances.

Les séances ont permis, entre autres, aux élèves d'apprendre à dribbler, à faire des passes efficaces, de réaliser des jeux d'agilité avec la balle ainsi que des parcours menant jusqu'au but dans lequel il fallait marquer.

Les élèves des deux classes ont beaucoup apprécié de pouvoir découvrir ce sport, d'autant plus que les contraintes sanitaires ont réduit cette année les possibilités de faire du sport à l'école.

Les enseignantes remercient l'ASPTT de Mulhouse/Rixheim et plus particulièrement Florian et Thibaut qui sont intervenus au sein de l'école.



PERISCOLAIRE



Des enfants du CE1 jusqu'au CM2 se sont rendus le lundi soir au Bento à Mulhouse où ils ont créé une jolie borne arcade.

Enfin, le soleil revenu, les enfants du périscolaire ont pu déjeuner à l'ombre des arbres de la cour de l'école.



L'ILE AUX COPAINS

Le local jeunes : un lieu convivial dédié aux collégiens jusqu'à 17 ans dans votre commune

Pour celles et ceux qui ne le savaient pas encore, depuis septembre 2020, la commune d'Eschentzwiller met à disposition de l'association « L'île Aux Copains », un espace dédié à la jeunesse situé au-dessus de l'école primaire.

Du lundi au vendredi et un samedi sur deux, Vanessa et Loïc accueillent vos enfants dans un espace convivial réaménagé depuis son ouverture par les jeunes (projet graff, confection de canapés en palettes, achat d'un nouveau baby-foot, billard, jeux de société).

L'Espace Jeunes est un lieu d'échange et de convivialité ouvert aux 11-17 ans. Il s'appuie sur une équipe d'encadrement expérimentée, et vise à accompagner et à guider les adolescents, à travers une formule de loisirs de proximité et de mise en place de projets jeunes.

Ouverture du local :

Période scolaire :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h (accueil gratuit et sans inscription),
- Mercredi et samedi (1 sur 2) de 13h30 à 18h. Le programme des activités et sorties sur inscription et les tarifs sont disponibles au local, auprès de Vanessa, au secrétariat de l'association ou sur nos réseaux sociaux.
- Vendredi (de chaque fin de mois) : soirée thématique avec repas (sur inscription auprès de l'équipe du service jeunesse ou directement au secrétariat de l'association).

Vacances :

Des animations de proximité gratuites seront mises en place chaque temps de vacances sur le plateau sportif ou terrain de football en après-midi.

Une navette gratuite sera mise à disposition pour rejoindre l'accueil de loisirs qui aura lieu sur la commune de Dietwiller. Informations et inscriptions au secrétariat de l'association 03-67-26-61-68

Où nous joindre, nous rencontrer ?

LOCAL JEUNES

1 rue des Peupliers, 68440 ESCHENTZWILLER

Tél. du service jeunesse : 07.82.82.42.04

Mail : jeunesse-esch@lileauxcopains.fr

Nos réseaux sociaux :

Programme d'animation disponible sur nos réseaux sociaux.

Facebook : L'île aux copains Jeunesse

Snap : ados_liac

Instagram : ados_liac



ANNIVERSAIRES

Tous nos vœux de joies, bonheur et santé à
 Mme GNAEDIG Marie-Jeanne, 93 ans le 1^{er} mars
 Mme SCHOLER Gilberte, 90 ans le 2 mars
 Mr BUCHER Rémy, 85 ans le 29 mars
 Mme GOERIG Monique, 80 ans le 18 mars
 Mme BAUER Anne-Marie, 80 ans le 10 avril
 Mme BODIOU Renée, 80 ans le 19 avril
 Mr JUDLIN Roland, 80 ans le 2 mai
 Mme DOLLMANN Monique, 75 ans le 15 mars
 Mme BEGLET Suzanne, 75 ans le 21 avril
 Mme SANNA Khedidja, 75 ans le 6 mai
 Mme SCHEBATH Eliane, 75 ans le 7 mai



LE VACCI'BUS A ESCHENTZWILLER

Notre village fait partie des 31 communes qui ont pu bénéficier de ce service de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) en lien avec les équipes du GHRMSA et de l'ARS Grand Est.
 Le vaccibus s'est arrêté à Eschentzwiller le 19 mars et le 16 avril 2021.

Ce centre de vaccinations mobile, destiné aux plus de 75 ans et aux plus vulnérables, a permis de vacciner les personnes volontaires de notre commune par les deux doses recommandées du vaccin Moderna, toutes les personnes éligibles ayant été contactées par la mairie.

Dr Ermeline BAUEUMLIN, Vivien SENECHAU et Alexandre CHALMET infirmiers, exerçant tous les trois à Eschentzwiller, ont assuré la partie médicale et paramédicale.
 Deux sapeurs-pompiers du corps de Habsheim Eschentzwiller avaient en charge la surveillance post vaccinale.

Le personnel communal, les employés m2A, les élus étaient également sur place pour aider à l'organisation pendant ces deux journées.

Une collation a été offerte par la Mairie dans le respect des gestes barrières.



JOURNEE CITOYENNE









photo : Mulhouse Alsace Agglomération / Sébastien North

Manon, pas tout à fait 3 ans est sûrement la plus jeune des participantes à la journée citoyenne.

Un grand bravo et mille mercis à tous ces citoyens bien méritants !

LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Travaux de ravalement des façades du Presbytère, rue Vieille

La municipalité a décidé de rénover les façades du presbytère qui n'avaient plus été remises en peinture depuis plus de 40 ans. Ce bâtiment communal restait le seul à n'avoir pas été recrépi depuis 25 ans. Les travaux ont été confiés à l'entreprise « Peintures Ehret » de Brunstatt pour une dépense de 19.000,75 € H.T. et cette opération a été subventionnée par le Conseil départemental à hauteur de 5.191,00 €.



Travaux au stand de tir, rue de la Hardt

La municipalité, en coordination avec l'association de tir, a souhaité rénover la toiture du stand de tir en remplaçant la couverture en bac acier par des panneaux isolés. Le bâtiment sera légèrement agrandi et les bénévoles de l'association procéderont aux finitions intérieures du bâtiment.



Travaux au cimetière

Depuis plusieurs années et pour satisfaire la demande de nombreux visiteurs réguliers du cimetière la municipalité a décidé de faire revêtir les allées principales par un revêtement en enrobé noir. Bien entendu, la gestion des eaux de ruissellement sera effectuée par la pose de caniveaux et de siphons destinés à les collecter ; les allées concernées seront entourées au préalable par des fils de pavés destinés à protéger les tombes et ainsi permettre éventuellement leur démontage ultérieur. Cette opération permettra de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, d'éviter au gravier de se déplacer sous la pression des eaux d'orage et de limiter l'entretien.

LOTISSEMENT « LES VERGERS »

En 1968 a émergé un projet de lotissement au sein de la commune d'Eschentzwiller initié par Monsieur François IFFRIG, papa de notre maire actuel.

Ce fut le premier lotissement du village. Il est traversé par la rue du Muguet et par la rue des Violettes.

Vingt-deux maisons sont sorties de terre en 1970 et les premières habitations ont été livrées en 1971.

Il y avait de la demande, car l'entreprise Peugeot, en plein essor, avait fait venir de la maîtrise et des ouvriers de Sochaux.

A ce jour, un tiers des maisons a toujours les mêmes propriétaires.

C'est dire s'il y fait bon vivre !



Photo Paulette PERNOT

PRATIQUER LA MUSIQUE A ESCHENTZWILLER

L'association de musique « Les ARIAS d'Eschentzwiller » est présente dans le village depuis plus de 40 ans et regroupe actuellement 38 familles !

Nous proposons un éveil musical en groupe, sur 2 années, à partir de 4 ans, qui permet d'acquérir les premières notions de rythme, de solfège... en travaillant avec des métallonotes de couleurs et des petits claviers. Cette première approche de la musique permet de poser des bases en vue de la pratique d'un instrument.



A partir de 6-7 ans, initiation à l'instrument : flûte à bec, piano, orgue, synthétiseur, guitare, batterie, accordéon (cours individuels avec solfège inclus). Les adultes sont également les bienvenus.

Les élèves ayant déjà quelques années de pratique se réunissent également en duos, trios ou en orchestres, notamment pour le **concert annuel** donné au printemps.

Les autres temps forts de l'année sont la fête de **Saint Nicolas**, où nous partageons un moment musical et convivial avec les aînés du village qui répondent à notre invitation, et ainsi qu'une **soirée d'audition** en fin d'année.

Pour l'année scolaire 2021/2022, à compter du mois de septembre, merci de prendre contact avant le 31 juillet 2021 avec la présidente, Mme Monique Coquet, au 06.15.26.33.47. si vous êtes intéressés.

Une réunion d'informations et de rentrée (mise en place des créneaux des cours...) aura lieu vendredi 3 septembre 2021 à 19h30 au Dorf'Hüss (salle de musique et grande salle du rez-de-chaussée).

Merci beaucoup !



DES NOUVELLES DE L'ASCL

Au vu de la situation sanitaire, nous ne pouvons que rester confiants pour une reprise des activités au mois de septembre.

Contacts des différentes sections, pour plus de renseignements.

*SECTION PATCHWORK : Mme Claudine DIRAND 03 89 54 46 51

*SECTION DE HATHA – YOGA : Mme Marie - Thérèse THOMAS 07 81 37 90 23

*SECTION DU YOGA DU RIRE : Mme Marie Hélène SANTINELLI 06 85 79 88 24

*SECTION SEANCE SOIN SONORE - CONCERT VIBRATOIRE : Mme Audrey FOK BOR 06 13 94 36 15

*SECTION ART FLORAL : Mme Sylvie SELTENBERGER-KLEIN 06 02 52 20 65

*SECTION GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN : Mme Agnès SCHAUB 03 89 44 42 84

*SECTION BASKET : Mme Lucie RANCIC 06 68 02 50 91

*ECOLE DE BASKET : Mme Carine SKATAR 06 12 58 43 13
Mr Maurice BISCHOFF 06 41 76 07 24

*BASKET Séniors équipe 1 : Mr Olivier BOEGLIN 06 60 63 45 78

*BASKET Séniors équipe 2 : Mr Cédric KRAMER 06 36 55 15 83

*BASKET Séniors équipe 3 : Mr Eric DIRINGER 03 89 19 55 95



Le traditionnel Marché aux puces de la fin du mois d'août, quant à lui n'aura pas lieu. Rendez-vous est donc pris en 2022.

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu à la salle du MUHLBACH à ESCHENTZWILLER le mercredi 18 août 2021 de 16H30 à 19H30.

Venez nombreux.



PAROISSE SAINTS PIERRE ET PAUL

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le déroulement habituel de notre vie paroissiale a été profondément modifié : en raison des mesures sanitaires, les offices ont été annulés ou déplacés pour cause de couvre-feu, le nombre de participants réduit. Nous n'avons pas non plus eu la possibilité d'organiser notre traditionnel repas paroissial en début d'année.

En revanche, depuis plusieurs mois, l'église est ouverte le dimanche de 10 h à 16 h pour vous permettre un moment de recueillement au cours de votre promenade dominicale en entrant par la grande porte sous le clocher. N'hésitez pas à vous y arrêter un instant, l'église sera ouverte le dimanche pendant tout l'été.

Un grand merci à tous les généreux donateurs lors de notre quête pour le chauffage et l'entretien de l'église !

Le Conseil de Fabrique

UN VENT DE FRAICHEUR SOUFFLE AU SEIN DE GYM-DANSE

Samedi 5 juin, notre Assemblée Générale a enfin eu lieu.

À l'ordre du jour, le remplacement de 3 membres du Comité, actifs depuis quelques années déjà.

Ainsi, Christine TARTAGLIA-UDOT, notre Vice-Présidente, a passé le relais à Loïc WALTER, Delphine MATHIEU, notre Trésorière, à Alain BERTSCH et Catherine WEIGEL, notre Secrétaire, à Annick ZADRAPA-JENATON. Le comité s'est vu également étoffer de 4 nouveaux membres. Giovanna GIRARD, Présidente du Club, est ravie que de nouveaux membres aient choisi de s'impliquer dans l'Association. Elle remercie les bénévoles et les adhérents qui ont témoigné leur soutien à Gym-Danse et espère que les cours pourront reprendre sereinement en septembre avec la confiance renouvelée de tous ses adhérents.

Pour vous inscrire à nos activités, nous vous invitons à une matinée d'inscriptions le samedi 4 septembre de 9.30 à 12.30 à la salle du Mühlbach à Eschentzwiller*

BABY-GYM ET INITIATION DANSE

Pour les enfants de 3 à 5 ans (mixte)- Animatrice : Mme Sylvie CHATELIN (diplômée)

Les lundis de 17h à 18h - **Reprise des cours le 6 septembre 2021 ***

COURS MIXTE DE REMISE EN FORME

(C.A.F., Aérobie, Step, L.I.A., **nouveau BODY-ZEN**) - Animatrice : Sylvie CHATELIN (diplômée)

Les lundis de 18h30 à 19h30 - **Reprise des cours le 6 septembre 2021 ***

HIP-HOP

Pour les enfants à partir de 7 ans et les ADOS - Animateur : Jockha LENG (diplômé)

Les vendredis de 17h à 20 h (pour 3 groupes de niveau) –

Reprise des cours le 10 septembre 2021 à 18h pour tous les jeunes *

NOUVEAUTE ! MARCHE ACTIVE/MARCHE NORDIQUE

« avec Sylvie ... dans la bonne humeur sur les hauteurs d'Eschentzwiller »

Le créneau et le démarrage restent à définir, renseignez-vous auprès de nous !

Possibilité de découvrir chaque activité pendant 2 séances

Renseignements/Questions/Suggestions :

Lors de la matinée d'inscriptions / Sur le lieu de chaque activité à la salle du Mühlbach / Auprès de la Présidente du Club : Giovanna Girard au 06.72.44.97.16 / giovannagirard@hotmail.fr

*** si la situation sanitaire le permet**

Bonnes vacances à toutes et à tous !



FUTSAL

Sous réserve d'une amélioration de la situation sanitaire, l'équipe du futsal espère pouvoir se retrouver autour du « ballon rond » pour une reprise des séances sportives à la salle du Muhlbach.

Avis aux volontaires de 18 ans et + qui le souhaitent,
À partir du 23 Aout, les mardis de 18h30 à 20h30.

Envie de taper dans la balle rien que pour le plaisir ? Vous avez 18 ans et plus, venez rejoindre l'équipe du Futsal Loisirs d'Eschentzwiller, les mardis de 18h30 à 20h30 à la salle du Muhlbach.

A bientôt...

L'équipe du Futsal

UNION SPORTIVE ZIMMERSHEIM-ESCHENTZWILLER

Marqué par une année où nous n'avons pas pu pratiquer notre sport, l'ensemble de nos équipes (masculines et féminines) a pu reprendre les entraînements depuis ce printemps, dans le respect des règles sanitaires.

Nous espérons bientôt reprendre l'intégralité de nos activités, avec toutes les catégories. Ainsi, nos équipes de catégorie adulte vous accueillent dès à présent sur les terrains de Zimmersheim. De plus, nous cherchons également à compléter nos équipes de jeunes (né(e)s à partir de 2015).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

zimmersheimeschentzwiller.us@alsace.lgef.fr.

En attendant de vous retrouver aux abords ou sur le terrain, prenez soin de vous.

Le président, Gilles Friedrich.

SOLEA

Une des photos d'Eschentzwiller vue du ciel de Tristan Vuano a été choisie pour décorer les parois arrière des nouveaux bus Soléa.

Notre étang et son île vont ainsi égayer les parcours des utilisateurs de certains bus de m2A.



Photo Catherine Kohler

M. VOLANT DE LAPARADE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mr Georges Volant à l'âge de 94 ans. Mr Volant était un des acteurs du rapprochement entre notre village et celui de Laparade. Il habitait d'ailleurs rue d'Eschentzwiller, rue qui avait été renommée en 2012. Il était venu nous rendre visite avec la délégation de Laparade et avait reçu de la municipalité deux plaques de rue au nom de notre commune. Toutes nos pensées vont à sa famille.



LUMIERE SUR...NOS ARTISANS

Dans les prochains numéros, nous irons à la rencontre d'artisans, artistes de notre village. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie d'y paraître !

Nous avons rencontré Brigitte, de KyootKat, la couturière d'Eschentzwiller.

Avec son mari, ils se sont installés au 7 rue Vieille depuis environ 2 ans (dans la maison de Mr Laurent Kremper, ndlr). Le temps de réaliser quelques travaux, elle a pu ouvrir son atelier dans la cave aménagée avec goût, depuis mi-décembre 2020. Avant d'habiter Eschentzwiller, Brigitte exerçait déjà à Rixheim.

Elle s'occupe de la retouche et de la création de vos vêtements (dont des pièces pour les mariages), de broderie, mais également de décoration, coussins...

C'est une passion née chez elle depuis environ 15 ans, et qu'elle exerce de manière professionnelle depuis 10 ans.

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, elle proposera des cours de couture (débutants et confirmés).

Vous pouvez la retrouver sur rendez-vous au 06 15 86 85 88, mais également sur Facebook (KyootKat) et sur sa page internet (atelier-k.fr). Elle se déplace à domicile !



Et comme Martial, de HutKat est l'époux de Brigitte, nous en avons profité pour faire connaissance.

Lui, est « prototypiste » depuis 2017. Il fabrique des machines et objets spéciaux sur commande (aussi bien de machines pour l'industrie, des fumoirs, des meubles, de la déco), des planches à découper.

Il utilise des machines à découpe numérique, ce qui lui permet de travailler le bois, le métal, le plastique, de créer des enseignes, des objets de déco etc.

Vous pouvez le retrouver sur Facebook (Hutkat_Studio)



FOODTRUCKS A ESCHENTZWILLER

<u>La Tour de Pizz'</u>	Pizzas et tartes flambées Tous les lundis de 17h30 à 20h30	06 25 76 40 45
<u>Le Cactus</u>	Hamburgers Tous les mercredis de 18h à 21h	06 67 47 56 70
<u>Délices des îles</u>	Spécialités antillaises Tous les samedis à partir de 9h	06 99 32 67 20

Parking de la salle polyvalente

NOUVEAUTÉS POUR NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Une nouvelle activité devrait voir le jour à compter du mois de juillet qui sera bien utile aux nombreux propriétaires de nos amis à 4 pattes.

« Claudy vous accueillera bientôt dans son TOUTOUBUS, salon de toilettage canin et félin ambulant. Elle sillonne les routes du Haut-Rhin pour se rendre chez les particuliers et prendre soin de leurs animaux de compagnie, chiens, chats et nacs

Elle possède un cocker anglais et, après 30 ans passés à la poste comme factrice, elle s'est reconvertie dans le toilettage. Elle vient de passer son diplôme au CFAA de Mulhouse et a effectué plusieurs stages chez une toiletteuse à Ensisheim.

Elle a choisi de ne pas s'installer dans un local, mais d'acquérir un camping-car et de proposer ses services à domicile. Les clients feront des économies de temps et d'énergie sans frais supplémentaires.

Vous pouvez déjà prendre rendez-vous au 06 75 08 41 49.

Elle sera sur la place de la salle polyvalente d'Eschentzwiller les mercredis à compter du mois de juillet. »

TOITS VÉGÉTALISÉS

Toits végétalisés, un plus pour le confort et l'environnement !

Depuis quelques années, suite à la loi Grenelle 2 (12 juillet 2010), nous voyons apparaître, dans nos communes, des maisons à toit-terrasse ou à toit végétalisé.

Qu'entend-on par toit végétalisé ?

La toiture végétalisée consiste à planter des végétaux sur le toit pour plusieurs raisons :

- Améliorer l'isolation afin que votre maison reste fraîche en été et éviter que la chaleur ne s'échappe en hiver,
- Protéger la toiture (en effet, le film de goudron généralement appliqué, est un jeu amusant pour les corbeaux, qui l'abîment en le picorant et en tirant dessus),
- Purifier l'air environnant à travers la photosynthèse,
- Favoriser la biodiversité.

Comme toutes les toitures, celle-ci a pour fonction de mettre votre maison à l'abri des aléas météorologiques. Dans ce cas, ce sont les plantes qui tiendront lieu de revêtement, comme des tuiles.

Toutefois, un toit végétalisé demande plus d'entretien que les autres types de toiture.

- Il faudra vérifier une à deux fois par an qu'il est en bon état et toujours étanche,
- Il faut veiller à ce que les voies d'évacuation de l'eau soient toujours dégagées.
- La végétation doit recouvrir l'intégralité du tout : les plantes mortes devront être remplacées.
- Comme le jardin, les sols devront être régulièrement fertiliser.

Une cuve de récupération d'eau de pluie ?

Les cuves peuvent être enterrées, mais pour un budget plus modeste, vous pouvez en poser une sous votre gouttière.

Ce geste écologique permet de réduire les consommations d'eau potable et ainsi de faire des économies !

De plus, les eaux pluviales présentent une faible minéralisation et un pH légèrement acide. Les fleurs et les légumes apprécient lorsque l'eau présente une certaine acidité, ils n'en seront que plus beaux !

L'eau de pluie pourra être utilisée pour arroser votre jardin, laver votre voiture... (17 litres /m² sont nécessaires pour arroser le jardin et 190 litres d'eau pour laver votre voiture)

L'eau de pluie qui tombe sur votre toit est canalisée par vos gouttières et va se diriger vers la cuve de récupération. Cependant, n'oubliez pas d'installer des filtres sur les gouttières afin d'éviter que des insectes, feuilles et autres débris tombent dans la cuve.

Il suffira, ensuite, d'y installer une pompe pour l'arrosage !

Cette eau peut également être utilisée pour un usage domestique non alimentaire à l'intérieur de votre habitation (remplir la chasse d'eau des WC, laver les sols, laver le linge). Toutefois, dans ce cas, un raccord spécifique devra être installé (avec robinets clairement identifiés et comportant la mention « Eau Non Potable » avec un pictogramme explicite) et une déclaration d'usage déposée à la mairie, auprès du service en charge de l'assainissement.



ET SI NOUS RÉDUISONS NOS DECHETS ?

A la question « Voudriez-vous vivre dans votre poubelle ? », nous répondrions tous avec certitude « Non mais quelle idée ! Vous êtes fou ! ». Comme je vous comprends. Et pourtant, c'est une réalité. Certes, nous n'en n'avons pas conscience car nos déchets sont ramassés régulièrement. Ils disparaissent de notre vue. Nous ne les voyons plus mais ils existent toujours sous une forme ou une autre. Ils polluent notre environnement directement (sols, étangs, rivières, océans et même l'air parce que nous les stockons, les enfouissons ou même les brûlons) ou indirectement (consommation d'énergies fossiles pour les ramasser, les détruire ou les recycler).

Que faire ? Je peux changer individuellement ma façon de faire. Je n'ai besoin de personne pour cela. Je peux sans attendre réduire mes déchets. Nous sommes nombreux à avoir commencé. N'allez pas imaginer que nos poubelles sont vides. Non ! Avec le temps, elles sont juste de moins en moins pleines. C'est la théorie des petits pas. Cela permet d'avancer à son rythme tout en mettant en place des changements durables. Un jour, regarder sa poubelle devient une joie, une fierté et vous ôte toute envie de faire marche arrière.

Envie de faire un premier pas ? Essayez la méthode zéro déchet par exemple ? Vous trouverez des informations sur internet, des livres à emprunter à la bibliothèque. Elle consiste simplement à regarder votre vie au travers des 5 R de la méthode : refuser, réduire, réutiliser, rendre à la terre et recycler. C'est un chemin de réflexion personnel sur sa façon de vivre.

Quelques exemples :

Refuser l'eau en bouteilles plastique : par exemple, consommer l'eau du robinet, l'eau conditionnée en verre consigné, utiliser une gourde ou une tasse au bureau...

Réduire sa consommation en se posant la question devant chaque achat : en ai-je vraiment besoin ? Ne pourrais-je pas l'emprunter à un ami ou le louer le temps nécessaire ?

Réutiliser des contenants pour ses courses : sacs tissés, bocaux en verre, acheter des produits d'occasion.

Rendre à la terre en compostant ses épluchures, en réutilisant au jardin les déchets liés à la tonte ou à la taille.

Recycler en mettant au tri tout ce qui est recyclable, sans oublier que le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas, en donnant à des associations de seconde main type Emmaüs ...

Belle aventure

Envie de partager, besoin d'aide ? Vous pouvez me contacter ... demain@ecomail.fr

Marie-Hélène Santinelli

DES IDÉES DE SORTIES

« Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire »

Robert ORBAN, écrivain et humoriste américain

Rien à faire...vraiment ? Pourquoi ne pas s'aérer et se cultiver par la même occasion ? En route pour une recherche ludique d'une partie de notre histoire locale.

1^{ère} étape, **le parc zoologique et botanique** de l'agglomération mulhousienne

Naissance du « Parc du Peuple »

C'est ainsi que l'avait baptisé l'un de ses ardents promoteurs, Charles Thierry-Mieg (fils) membre de la Société Industrielle de Mulhouse. En mars 1860, il attire l'attention de ses pairs sur la nécessité de prendre des initiatives pour « l'amélioration morale de la classe ouvrière » et soumet un projet quatre ans plus tard.

Avec l'appui du maire Jean Dollfus, une société civile, « Jardin zoologique de Mulhouse » est créé et le jardin s'ouvre au peuple en novembre 1868 avec cerfs axis, kangourous, canards, hérons, perroquets, chèvres et cigognes. La ville de Mulhouse en deviendra propriétaire fin 1893. Au fil des années, le jardin ne cesse de s'agrandir et de s'enrichir d'animaux et de plantes pour être aujourd'hui ce magnifique Parc zoologique et botanique de renommée internationale.

Il est aujourd'hui une merveilleuse et proche destination « pour ne rien faire et avoir toute la journée pour le faire »...

KARA (photo)

Le 22 novembre 2020 naissait Kara la petite ourse polaire, 4 ans après Nanuq. « Un événement exceptionnel » souligne le directeur et vétérinaire du zoo, Brice Lefaux. Cette naissance est en effet la 5^{ème} en France depuis 20 ans et la 2^{ème} à Mulhouse ; elle « réaffirme le rôle majeur du parc comme acteur de la conservation des espèces ». L'adorable oursonne qui a fait ses premiers pas le 25 février dernier est aujourd'hui visible auprès de sa maman Sesi, une magnifique découverte.

Des ateliers d'été pour les enfants, ou comment apprendre en s'amusant

Chaque été, des ateliers estivaux sont organisés sur inscription pour les enfants de 5 à 12 ans. D'une durée approximative de 2 heures, de 14h15 à 16h15.

Au programme cette année

Mercredi 7 juillet « les rois des acrobates »

Mercredi 21 juillet « les sens et la communication des animaux »

Mercredi 28 juillet « Crotte qui peut ! »

Ainsi que le mercredi 4 août « Tous les sens en éveil »



Réservation auprès du secrétariat du zoo par téléphone : 03 69 77 65 67

Pour plus d'informations : www.zoo-mulhouse.com/fr/temps-forts-annuels/

Musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse...une autre page d'histoire

Le Musée de l'impression sur étoffes situé à Mulhouse est à la fois, musée d'art décoratif, musée technique, musée d'histoire locale et musée de la mode. Il a pour vocation de faire connaître l'impression textile en s'appuyant sur les collections d'échantillons, de matériels et de documents réunis par la Société industrielle de Mulhouse (SIM).

Les industriels locaux, réunis au sein de la Société industrielle de Mulhouse fondée en 1826, jouent un rôle de premier plan dans le développement de la vie culturelle et sont impliqués dans la création de plusieurs musées techniques, dont en 1955 un Musée d'impression sur étoffes, créé sous la forme d'une association de droit local. Il s'installe dans un imposant bâtiment, construit pour la SIM par l'architecte suisse Frédéric-Louis de Rutté et inauguré en mai 1883, qui abritait jusque-là le Musée des beaux-arts de Mulhouse, fermé au lendemain de la guerre. La SIM y laisse ses diverses collections : outils, machines, échantillons, documents, et les dons d'industriels – dont Frédéric Engel-Dollfus – continuent de les enrichir.

Un plaisir pour les yeux, une promenade ludique du passé à nos jours.

Le musée est ouvert au public du mardi au dimanche de 13h à 18 h

Pour toute information page Facebook ou site web.

Le nouveau carnet timbres de la Poste d'après une sélection de motifs fleuris du Musée est en vente à la boutique du musée à l'unité ou en carnet à combiner avec une jolie carte du musée pour envoyer des mots doux



LES ASTUCES DE MAMIE

Avec les beaux jours, les piqûres sont aussi de la partie !

Contre les piqûres d'ortie : Commencez par rincer la zone piquée par les orties. Utilisez du ruban adhésif pour retirer les poils urticants, puis appliquer une compresse imbibée de vinaigre. Le vinaigre apaise les piqûres d'ortie car il modifie le pH de la peau.

Contre les piqûres de guêpe ou d'abeille : en cas de piqûre sur la main, ôter tout de suite vos bagues et commencer par retirer le dard rapidement avec l'ongle ou le plat d'un couteau, ou d'une carte bancaire en tirant sur le dard parallèlement à la surface de la peau , (ne pas utiliser de pince à épiler qui pourrait faire éclater le dard et libérer encore plus de venin), ensuite, approchez une source de chaleur (briquet, cigarette, sèche-cheveux) le plus près possible de la piqûre, la chaleur va annihiler le venin et soulager la douleur. Puis, appliquer une source de froid (glace) et désinfecter. Ensuite frotter un linge imbibé de vinaigre ou une moitié d'oignon directement sur la peau.

Contre les piqûres de moustique :

Comme pour les piqûres d'ortie, vous pouvez appliquer une compresse imbibée de vinaigre ou de jus de citron. Le persil est également efficace, il suffit de frotter du persil frais sur les petits boutons : soulagement immédiat !

Vous pouvez aussi diluer 3 gouttes d'huile essentielle de lavande dans 1 cuillère à soupe d'huile végétale. Appliquer cette huile en massant les zones touchées...

COURGETTES A L'AIGRE DOUX

Ingrédients :

3.5 kg de courgettes
5 à 6 oignons moyens
100 g de sel gros

Pour le sirop :

1 litre de vinaigre blanc
1 litre d'eau
600g de sucre
6 cuillères à café de curry
2 cuillères à soupe de poivre en grains

1^{er} jour :

Peler et couper les courgettes en dés
Emincer grossièrement les oignons
Disposer en couches (courgettes, oignons, sel) dans un récipient avec couvercle afin de faire dégorger

2^{ème} jour :

Rincer les courgettes
Faire un sirop avec le vinaigre blanc, l'eau, le sucre, le curry et le poivre
Après ébullition, ajouter les courgettes, laisser cuire 1 min puis retirer du feu
Laisser jusqu'au lendemain.

3^{ème} jour :

Réchauffer les courgettes, remplir les bocaux à chaud (préalablement stérilisés) et fermer.



LA NATURE PRES DE CHEZ MOI

Pour faire connaître aux habitants des communes de m2A la richesse, parfois méconnue, de la nature proche de chez soi, m2A, le « Moulin Nature » et la « Petite Camargue » organisent dans chaque commune une sortie nature gratuite.

Le principe est de proposer une promenade, menée par un spécialiste environnement, permettant de connaître d'avantage la faune ou la flore près de chez soi.

A Eschentzwiller, cette promenade dans les collines, sera proposée aux habitants le 28 juillet à 19h.

Surveillez vos boîtes aux lettres.

D'STIMME, LA FINALE !

Les internautes avaient le choix entre cinq candidats : Delphine Untereiner, Brigitte Crenner, Cynthia Colombo, Stéphane Jost et André Baumert.

Les chansons de ces cinq demi-finalistes ont été diffusées sur les ondes de France Bleu Elsass, SWR et SR3.



Le 23 mars, au bout de cinq semaines de vote, ce sont Delphine Untereiner, Brigitte Crenner et Cynthia Colombo qui sont sélectionnées pour la finale.

André Baumert, habitant d'Eschentzwiller, n'a pas passé cette dernière étape, sans aucun doute, une déception pour lui et ses fans.

Néanmoins, il aura avec sa chanson mis à l'honneur notre belle langue alsacienne.

C'est Cynthia Colombo qui remporte cette 4^{ème} édition en séduisant le jury et les internautes le 14 mai au Tanzmatten de Sélestat avec deux reprises en alsacien :

« Mein lewe in rosarot », La vie en rose Edith Piaf

« 'sreicht niemols aus », Never enough Loren Allred.

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre fait l'objet d'un suivi spécifique car il peut dans certaines conditions très particulières transmettre la dengue, le chikungunya ou le zika. Une fois implanté dans un secteur, il est très difficile de l'éliminer. Le dispositif de surveillance mis en place par l'ARS Grand-Est, en lien avec des opérateurs habilités pour la surveillance entomologique et la lutte anti-vectorielle, vise à détecter précocement son implantation.



Pour en savoir plus: www.grand-est.sante.fr

Reconnaître le moustique tigre

De nombreuses espèces de moustiques coexistent et peuvent être confondues. Voici des indices pour reconnaître le moustique tigre :

Il est tout petit (environ 5mm, soit plus petit **qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises**) ;

Il est noir avec des rayures blanches (pas de jaune) sur le corps et les pattes ;

Il vit et pique le jour et en soirée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir).

Signaler sa présence

Le moustique tigre est actif dès le printemps et jusqu'en novembre. **Vous pensez avoir reconnu le moustique tigre ? Prenez-le en photo et signalez sa présence sur le portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>**

Les experts pourront ainsi confirmer l'identité du moustique (*conservez-le si possible entre 2 couches de coton, au cas où nos experts en aient besoin ultérieurement*).

Votre aide permettra de localiser plus précisément les zones où le moustique tigre est implanté pour initier, si possible, les actions de lutte.

Agir pour se protéger et éviter sa prolifération

Chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte. Au contact de l'eau immobile (même en petite quantité), ces œufs donnent des larves. **C'est là qu'il faut agir !**

La façon la plus efficace de se protéger, c'est d'évacuer les eaux stagnantes et/ou de supprimer physiquement ces gîtes larvaires.

MEDIACYCLES, LOCATION DE VÉLOS

Vous souhaitez louer un vélo pour vos déplacements quotidiens comme alternative à la voiture? Vous pouvez bénéficier du service de location de vélos à assistance électrique, à chercher en gare de Mulhouse ou en livraison gratuite à domicile.



Les prestations

Médiacycle propose aussi un large éventail de vélos: VTC, à assistance électrique, vélos enfants, VTT et tricycles adaptés aux personnes à mobilité réduite ainsi que du marquage de vélo à des tarifs avantageux. Toutes les informations sur www.mediacycles68.fr

Plus qu'un service de location, l'association porte aussi des missions d'inclusion sociale et professionnelle par la remobilisation de publics précaires vers l'emploi sur des missions de médiation transport, d'accompagnement de personnes handicapées et d'entretien de véhicules en libre-partage.

Médiacycles- 16b Avenue du Gal Leclerc BP 1006- 68050 Mulhouse -03.89.45.25.98

LA SANTE A VOTRE PORTE

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet des Dr DA SILVA, BAEUMLIN et SCHINDLER
Terrasses de l'Étang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 43 83 46

CABINET INFIRMIER

Infirmiers à domicile
Valérie GUTMANN
Vivien SENECHAU
Alexandre CHALMET
Terrasses de l'Étang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 06 29 27

MASSEUR KINESITHERAPEUTE A DOMICILE

Gunther Beltz
06 82 13 50 20
Guntherbeltz@gmail.com

TAXI DES COLLINES

Taxi + transport de malades
06 07 10 96 05
2, rue de la Hardt
ESCHENTZWILLER

PEDICURE-PODOLOGUE

Sylvie NOIRAUX-HAEMMERLE
Terrasses de l'Étang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 42 89 78

CABINET DE KINESITHERAPIE

Mélissa GRASSER
Amandine HETZLEN
Vincent PERRIERE
Terrasses de l'Étang
6, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
03 89 43 97 11

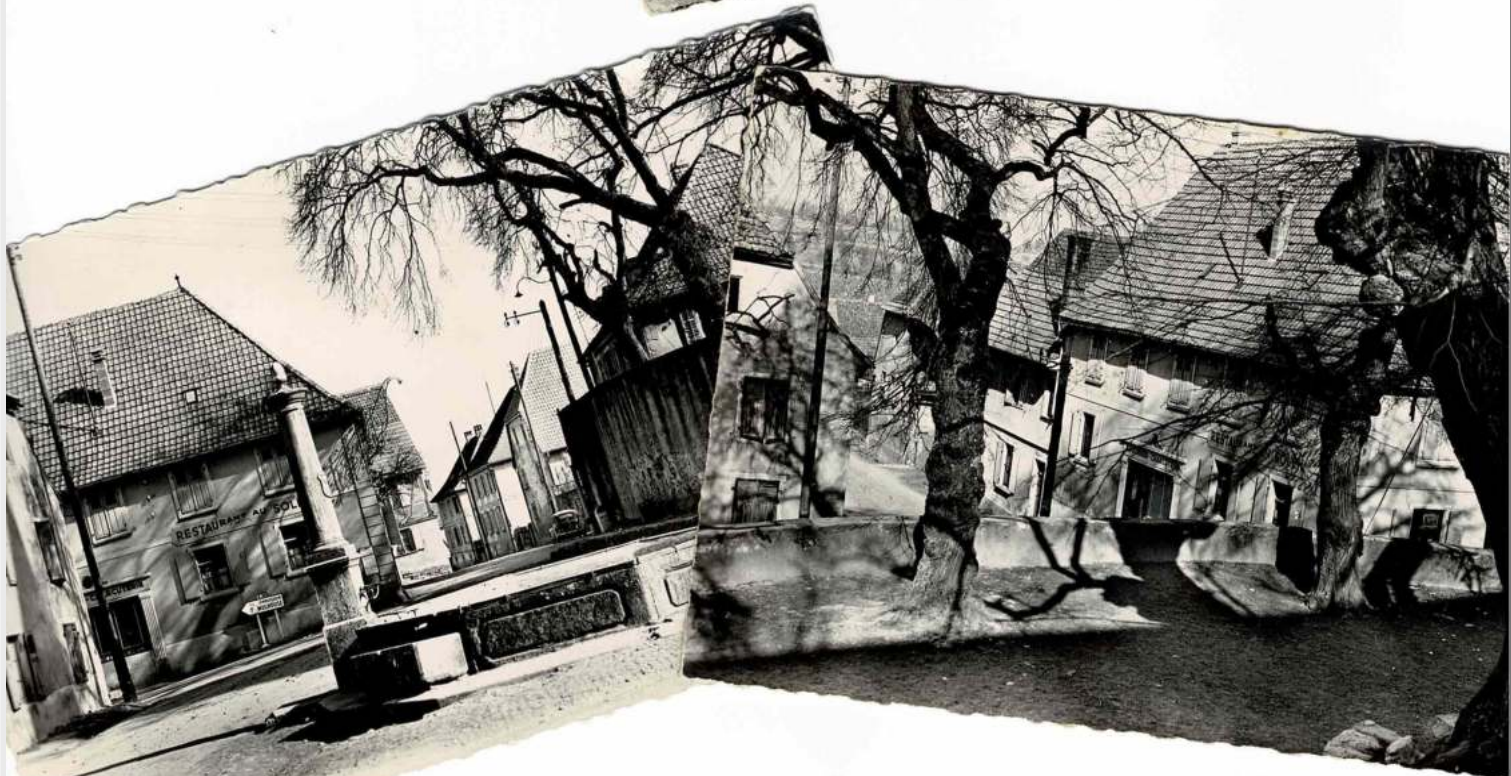
OSTÉOPATHE

Alexis TANZI
Terrasses de l'Étang
8, rue de Mulhouse
ESCHENTZWILLER
06 70 33 82 50





Merci à Mme Karine VUANO pour ces
belles photos anciennes de la
Commune



Bel été et bonnes vacances à toutes et à tous !